

SCP ORRIT-BLANQUER - Géomètres-Experts

Route de Marcorignan -177 avenue Saint-Augustin
11100 NARBONNE

Tel : 04 68 32 19 19

laurence.orrut@gmail.com

david.blanquer@geometre-expert.fr

Nos coordonnées bancaires :

Code banque Code Agence n° de compte
10268 02532 42186800200
IBAN : FR76 1026 8025 3242 1868 0020 035
BIC : COURFR2T

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté

www.orrut-blanquer-geometres-narbonne.fr

Dossier n° 21350

Facture n° 11688



GÉOMÈTRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

HECTARE

273, Avenue de la Coupe

11100 NARBONNE

CAVES : "La Condamine"

Parcelles U n° 234 -1237 - 1238 - 1236 - 948

Narbonne, le 28 octobre 2022

Désignation de la prestation		Facturé
Selon Convention Cadre Hectare pour mission de géomètre du 29/07/2021 et son avenant du 04/03/2022		
Création du lotissement : Terre Rouge (36 lots à bâtir)		
Selon article "mission G4" - confection des plans permis, établissement des pièces : - pièces PA1, PA3, PA4A, PA4B, PA5, PA6, PA7 dossier déposé le 14/06/2022 arrêté de permis d'aménager n°0110862200002 obtenu le 12-09-2022		
Prix 100.00 € HT par lot : payable - 60% au dépôt de Permis d'Aménager - déjà facturé FC 11430 du 22-06-2022 - 40% à l'obtention du Permis d'Aménager		
soit pour 36 lots à bâtir : Prix = 40 % x 36 x 100		1 440,00
HECTARE URBANISME 3 avenue de la Coupe 11100 NARBONNE 04 68 32 19 19 SIREN 591 338 660 Bon à payer le 13.12.2022 Payé le 11.09.2022		
ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS SCP ORRIT-BLANQUER David BLANQUER Géomètre-Expert DPLG 11100 NARBONNE N° d'inscription 05009		
Conditions de règlement : Chèque comptant		
		Total H.T. 1 440,00 €
		T.V.A. 20.00 % 288,00 €
NET A PAYER 1 728,00 €		Montant T.T.C. 1 728,00 €

SCP au capital de 143 302,086 - N° TVA : FR 093 80 99 35 92 - SIRET : 380 993 592 00035 (RCS NARBONNE) - APE : 7112A

Pénalité de retard au taux annuel de : 9.00 % - Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2 -3 et -4.1 et suivants du code civil dans les limites de la mission qui lui est confiée et de ses propres fautes.

Il ne peut être tenu responsable de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participants à l'opération.

Médiation des litiges (article L.152-1 du Code de la Consommation) par l'association nationale des médiateurs (<http://www.anm-mediation.com>) accréditée auprès de l'ordre des géomètres-experts

Loi informatique et liberté : le client est informé que la SCP ORRIT-BLANQUER tient un fichier client contenant des données personnelles. Conformément à la loi il existe pour les personnes physiques un droit d'accès, de modification et ou suppression